



Local 5454 – Section Locale 5454

Representing Canada's Air Traffic Controllers - La voix des contrôleurs aériens du Canada

Le 13 mai 2010

Dest. : SECTIONS ET INSTALLATIONS

FRAIS DE RENOUELEMENT DU CERTIFICAT MÉDICAL

Plusieurs membres nous ont prévenus que Transports Canada impose des frais pour le renouvellement du certificat médical requis pour le maintien de la licence ATC. Il s'agit d'une erreur du système et nous tenons à ce que tout le monde sache qu'il n'y a pas de frais à payer pour le renouvellement du certificat médical pour la licence ATC.

Toutefois, si vous avez un brevet de pilote et que vous renouvelez en même temps, vous devrez payer les frais de 55 \$.

Si vous recevez une facture pour des frais de renouvellement du certificat médical, veuillez joindre :

Mme Marlene Davidson, Opérations Comptables
chez Transports Canada par courriel à l'adresse :
(marlene.davidson@tc.gc.ca)

Assurez-vous de fournir les renseignements suivants :

1. Votre nom
2. Confirmation que vous êtes contrôleur aérien
3. Numéro de facture ou de client
4. Numéro de licence

Pour toute question ou en cas de problème, vous pouvez joindre Mme Davidson par téléphone au (613) 993-4570.

Solidairement,

Greg Myles
Président

Doug Best
Vice-président exécutif